

Tereos soutient ses coopérateurs qui s'engagent dans un projet Label Bas Carbone

Dans le cadre de son ambitieux plan de décarbonation validé par l'organisme SBTi, qui couvre l'ensemble de sa chaîne de valeur dont l'amont agricole, la coopérative Tereos incite ses coopérateurs à s'engager dans une démarche Label Bas Carbone, et les soutient financièrement dans la réalisation de cette transition.

Tereos a annoncé en mars 2024 sa feuille de route stratégique en matière de décarbonation. Ce programme ambitieux a été validé par la démarche de référence internationale SBTi (Science Based Target Initiative). Dans ce cadre, Tereos fait partie des 50 industriels et distributeurs de l'agroalimentaire les plus avancés en matière d'engagement climatique en Europe dont 11 acteurs économiques au niveau français. Tereos est le 1^{er} sucrier et amidonnier européen dont la feuille de route de décarbonation couvre le périmètre FLAG (Forest Land and Agriculture) afin d'agir sur toute la chaîne de valeur, depuis l'amont agricole jusqu'aux produits finis.

Cette trajectoire va notamment permettre à la coopérative de réduire de 36% les émissions de gaz à effet de serre sur le périmètre agricole (scope 3) entre 2022 et 2032.

Tereos a la volonté de promouvoir des démarches collectives et structurantes d'agriculture régénératrice ou bas carbone. La coopérative défend un modèle d'agriculture plus résilient et accompagne ses coopérateurs vers des pratiques plus durables.

Dans un premier temps, Tereos accompagne ses coopérateurs en prenant en charge 75% du coût financier lié à la réalisation de 1 000 bilans carbone sur leurs exploitations. Depuis l'été 2024, plus de 500 coopérateurs ont déjà adhéré à cette démarche et sont en cours de réalisation de leur bilan. Ainsi, 500 bilans demeurent finançables à hauteur de 75% sur l'année 2025.

En complément, Tereos propose aux coopérateurs ayant réalisé un bilan carbone de s'engager dans un projet de production labellisé Label Bas Carbone de 5 ans ayant pour socle une démarche agronomique, régénératrice, robuste et productive. Il s'agit ici notamment de :

- Réduire la dépendance aux engrais de synthèse et augmenter la teneur en matière organique des sols, la biodiversité et la qualité de l'eau,
- Maintenir et développer la productivité dans un contexte de changements significatifs et en s'inscrivant dans le temps,
- Mutualiser les diagnostics avec les acteurs locaux pour simplifier les démarches des coopérateurs et coordonner l'accompagnement agronomique à l'échelle de l'exploitation et pas uniquement à la culture.

Afin de participer au financement et d'encourager cette transition structurelle des exploitations agricoles, la coopérative Tereos versera, dans un premier temps et uniquement aux coopérateurs ayant réalisé les diagnostics précités, une prime filière sur les surfaces de betteraves bas carbone. Cette prime résulte en partie de la valorisation des productions issues de ces betteraves auprès des clients.

Le niveau de la prime filière dite « betterave » dépend du facteur d'émissions net des betteraves produites sur l'exploitation :

- 50 €/ha si le facteur d'émissions betterave > 21.6 kg eq CO₂/TA16 de betterave
- 100 €/ha si le facteur d'émissions betterave < 21.6 kg eq CO₂/TA16 de betterave

Cette prime filière sera versée aux coopérateurs éligibles en septembre 2025 et sera recalculée tous les ans.

Par cette démarche complémentaire à celle initiée sur plusieurs programmes d'agriculture régénératrice (Transitions, Cultiv'Up, PADV, etc), Tereos entend offrir des solutions adaptées à chacun de ses coopérateurs, avec l'assurance d'une rémunération additionnelle venant conforter financièrement les adaptations agricoles entreprises.

Contacts presse

| | |
|--|---|
| Tereos Frédéric Durand +33 (0)7 72 41 78 79 frederic.durand@tereos.com | Becoming Laura Béquart-Duvivier et Sarah Duflos +33 (0)6 13 93 15 57 et +33 (0)6 16 68 35 01 tereos@becoming-group.com |
|--|---|

A propos de Tereos

Groupe coopératif, Tereos rassemble 10 700 coopérateurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne, des céréales et de la luzerne. Grâce à ses 41 sites industriels, une implantation dans 15 pays et l'engagement de ses 15 800 collaborateurs, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire. En 2023/24, Tereos a réalisé un chiffre d'affaires de 7,14 milliards d'euros. Portée par sa raison d'être - Cultiver un avenir commun pour la Terre et les Hommes en répondant aux besoins essentiels du quotidien -, la coopérative compte parmi les 50 entreprises les plus engagées en matière d'émissions liées aux forêts, terres et agriculture. Tereos a engagé en 2024 une feuille de route de décarbonation validée SBTi FLAG Net Zero.